

## VICISSITUDES DE L'OPÉRA-COMIQUE

DATE	EDITS PARLEMENTAIRES ET ACTIONS DE LA COMÉDIE FRANÇAISE	RÉACTION DES « FORAINS »
1679	Permission de <b>Colbert</b> à <b>Allard</b> de donner des pièces à la foire à condition qu'on n'y chantera ni dansera	Plus de texte forain jusqu'en 1695
1680	26 août : création de la Comédie-Française (jeu de paume de la Bouteille) Les comédiens italiens sont à l'Hôtel de Bourgogne	
1681	Interdiction aux sieurs <b>Scotto</b> et <b>Languicher</b> de leur spectacle qui use d'acteurs	
1690	Sentence de police contre <b>Alexandre Bertrand</b> qui fait aussi jouer des acteurs	
1695		<i>L'enlèvement de Proserpine</i> à la foire Saint-Germain ??
1696		<b>Alexandre Bertrand</b> construit une cabane dans « le préau » de la foire Saint-Germain
1699	Plainte de la Comédie-Française contre <b>Bertrand</b> . Sentence du commissaire <b>La Reynie</b>	
1701		<i>Thésée ou la défaite des amazones</i> de <b>Bertrand</b> (texte de Fuzelier ??) : marionnettes ou acteurs ?
1702	Sentences de <b>d'Argenson</b> contre les « forains »	
1703	Interdiction d'écrire des pièces de plus d'une scène	Les piécettes garderont un lien entre elles
1706	Interdiction des dialogues	Un seul personnage parlera ; les autres gesticuleront
1707	Il y a déjà 7 théâtres à la foire Saint-Germain. Renouveau de l'interdiction	
1708		Accord d' <b>Alard</b> et de <b>la veuve Maurice</b> avec l'Académie de musique : puisqu'ils ne peuvent plus parler, ils chanteront (moyennant le versement d'argent) : ils emploient 5 violons et un violoncelle
1709	Nouvelle réaction de la comédie française	Les personnages disent des mots incompréhensibles mais en alexandrin
1710	Alors que le théâtre de foire s'installe au jeu de paume de Becquet, les comédiens français font détruire la salle	Les forains la reconstruisent en huit jours, et utilisent des cartons déroulés en guise de dialogue (comme plus tard dans les films muets) : c'est le début de la pantomime
1711		Les prix du théâtre de foire sont identiques à ceux de la Comédie-Française !
1712		Le système des cartons se perfectionne : deux angelots tiennent en l'air les panneaux sur lesquels figurent les paroles avec la mention « sur l'air de ... ». C'est ce qu'on appelle un vaudeville. Le public est invité à chanter à la place des acteurs
1714	Août : interdiction à la troupe de <b>Saint-Edme</b>	Décembre : autorisation de chanter à <b>Catherine Baron</b> (fille de <b>la veuve Maurice</b> ) devenue <b>Mme de Baune</b> et <b>Gautier de Saint-Edme</b> , moyennant finance : on baptise l'entreprise Opéra-Comique <a href="http://www.artlyriquefr.fr/dicos/Direction%20Opera-Comique.html">http://www.artlyriquefr.fr/dicos/Direction%20Opera-Comique.html</a>
1715	Après la mort de <b>Louis XIV</b> , on autorise les Italiens à revenir donner des spectacles	3 février : Télémaque de <b>Lesage</b> et <b>Gilliers</b> , parodie du Télémaque et Calypso de <b>Destouches</b>

1716	Retour des Italiens à l'Hôtel de Bourgogne	Reprise de l'accord de <b>Mme de Baune</b> avec l'Académie de musique : forte somme
1717		<b>Mme de Baune</b> a l'exclusivité moyennant une très forte somme
1718	Nouvelle interdiction ; la Comédie-Française tente même d'imiter les théâtres de foire	L'Académie de musique reprend elle-même les spectacles de la foire Saint-Germain : <a href="http://cesar.org.uk/cesar2/places/places.php?fct=edit&amp;location_UOID=101813">http://cesar.org.uk/cesar2/places/places.php?fct=edit&amp;location_UOID=101813</a> À nouveau pantomime pour les autres ! <a href="http://cesar.org.uk/cesar2/places/places.php?fct=edit&amp;location_UOID=101914">http://cesar.org.uk/cesar2/places/places.php?fct=edit&amp;location_UOID=101914</a>
1720		Tolérances. Privilège à <b>Lalauze</b>
1721	L'Académie de musique obtient le privilège exclusif des opéras-comiques. Les Italiens s'installent à la foire	Privilège à <b>Francisque</b>
1722	Nouvelle interdiction pour les théâtres de foire de parole et chant (sauf <b>Francisque</b> : une seule personne peut parler)	
1724		Privilège au maître chandelier <b>Honoré</b>
1728		Privilège à <b>Ponteau</b> pour 9 ans
1729		La scène du Palais-Royal accueille <b>Antonio Maria Ristorini</b> et <b>Rose Ungarelli</b> dans deux intermèdes, <i>Baiocco e Serpilla</i> , et <i>Dom Micco e Lesbina</i>
1743		<b>Jean Monnet</b> , nouveau directeur de l'Opéra-Comique, embauche <b>Favart</b>
1744	Interdiction du théâtre de foire par les comédiens français, jaloux du succès d' <i>Acajou</i> de <b>Favart</b> . <b>Monnet</b> est congédié	La troupe Favart est embauchée comme troupe itinérante par le <b>maréchal de Saxe</b>
1745		12 décembre <b>Justine Duronceray</b> dite « Mlle de Chantilly », devient madame Favart, mais sera poursuivie des assiduités du maréchal et devra lui céder pour échapper aux nombreuses lettres de cachet
1746		<b>Favart</b> dirige le théâtre de la Monnaie à Bruxelles (jusqu'en 1746)
1749	La ville de Paris est en charge de l'Académie royale	
1750		Les <b>Favart</b> à Paris à l'Opéra-Italien (Hôtel de Bourgogne)
1752	Autorisation	L'Académie royale embauche la troupe italienne d' <b>Eustachio Bambini</b> (1697-1770) : <a href="http://jean-claude.brenac.pagesperso-orange.fr/EDITO_JUN_08.htm">http://jean-claude.brenac.pagesperso-orange.fr/EDITO_JUN_08.htm</a> <i>La serva padrona</i> de <b>Pergolesi</b> donnée par la troupe italienne des bouffons : début de la « querelle des bouffons » : <a href="http://www.musicologie.org/publirem/guerre_des_bouffons.html">http://www.musicologie.org/publirem/guerre_des_bouffons.html</a>
1753		30 juillet : création des <i>Troqueurs</i> de <b>Dauvergne et Vadé</b> , d'après <b>La Fontaine</b> , première comédie mêlée d'ariettes entièrement originales
1762		Fusion des italiens avec l'Opéra-Comique : installation à l'Hôtel de Bourgogne
1783		Inauguration de la première salle Favart